

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Appel-a-solidarite-apres-la>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°23 > **Appel à solidarité après la condamnation de deux activistes**

**1er décembre 2003**

## Appel à solidarité après la condamnation de deux activistes

Le 29 août 2001, dans le cadre d'une action internationale à Homburg (Sarrelouis, Allemagne), impliquant 20 militants (allemands, français et luxembourgeois) contre un transport de déchets radioactifs, un Français et un Allemand se sont enchaînés sous les rails. Cette action visait à médiatiser le problème du nucléaire en Europe, qui ne connaît pas de frontières.

Deux ans après les faits, nous, Daniel Michel de Nancy et Johannes Plotzki de Trêves (Trier) avons reçu une sommation à payer une amende fixée à 1000 Euros pour Daniel et 500 Euros pour Johannes, amende que nous contestons : la police nous reproche d'avoir utilisé la violence.

Utiliser la violence contre qui ? Contre quoi ? Pour ralentir ce train nucléaire, cette action est pour nous, antinucléaires, la seule façon de nous exprimer en nous mettant devant le convoi de déchets. Selon la justice allemande, nous risquons même jusqu'à trois ans d'emprisonnement.

Pour cette action, nous ne voulons ni payer, ni aller en prison car nous sommes convaincus que les pratiques illégales se situent au niveau du lobby nucléaire dont les intérêts passent avant le droit de vivre sans dangers et sans risques pour tous.

Pratiques illégales où, à chaque instant, les étapes de la production nucléaire présentent un risque majeur et réel, pour l'humanité et l'environnement (cf. Tchernobyl, les centrales, les usines de retraitement et d'enrichissement, les transports de ces matières vers Gorleben en Allemagne et... Bure dans la Meuse, les centres de stockage de déchets devenus radioactifs, etc).

Nous ne voulons pas hypothéquer la qualité de vie des générations à venir.

Le sens de nos actions : ne pas être témoin passif car l'industrie nucléaire est le symbole même de l'anti-démocratie, du mensonge, de la manipulation, en minimisant les incidents, les accidents et leurs conséquences.

Nous appelons par cette déclaration à un engagement de tous les citoyens et militants, car ce problème nous concerne TOUS. **Nous remercions tout particulièrement le Réseau « Sortir du nucléaire » pour son soutien.**

De par ce jugement arbitraire, nous refusons la criminalisation du mouvement antinucléaire. C'est

pourquoi nous appelons chacun et chacune, à la solidarité en participant financièrement aux frais d'avocats et de justice (\*). Nous appelons à la réflexion pour un monde plus juste, plus responsable, plus raisonnable pour tous.

**Contacts : Daniel Michel (tél. 03 83 35 42 72 ) et Johannes Plotzki (tél. 00 49 65 88 98 84 98)**

(\* ) Comment agir ?

Merci d'envoyer votre don à : Réseau « Sortir du nucléaire » 9, rue Dumenge 69317 Lyon Cedex 04  
Libellez votre chèque à l'ordre de « Sortir du nucléaire- Fonds de solidarité ». Votre don est déductible pour moitié de vos impôts (envoi d'un reçu fiscal en février 2004).